

DÉLIBÉRATION N° 5

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes », notamment son article 13,

Vu le règlement d'attribution et d'occupation des logements de la Masse des douanes, notamment son article 65 ;

Considérant ce qui suit :

Il résulte de l'article 13 du décret susvisé que le conseil d'administration adopte le budget de l'établissement.

Il résulte de l'article 65 du règlement d'attribution et d'occupation des logements de la Masse des douanes que les redevances d'occupation des logements domaniaux évoluent chaque année en application d'une décision annuelle du conseil d'administration de façon à garantir la stabilité des recettes inscrites aux documents budgétaires adoptés par le conseil d'administration.

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er}

Approuve le budget initial 2025 (BI 2025).

Article 2

Approuve l'augmentation des redevances d'occupation de 3,26 % fondée sur l'indice de référence des loyers (IRL) du second semestre 2024, tel que publié par l'INSEE, dans les logements du parc locatif péréqué et dans les logements et annexes du parc domanial, pour la Métropole, la Corse et les DROM.

Fait à Montreuil, le 10 décembre 2024

Le président,



Florian COLAS

Présentation du budget initial 2025

Le budget initial 2025 (BI), soumis au conseil d'administration du 21 novembre 2024, s'élève à :

- **13 540 132 €** de recettes
- **14 447 821 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et à **14 992 700 €** en crédits de paiements (CP).

Le BI détermine pour chaque enveloppe de dépenses le volume d'AE/CP nécessaires et prévoit les recettes pour l'exercice à venir.

Le tableau ci-dessous reprend les données portées aux budgets initiaux de l'EPA Masse sur les deux dernières années comparativement aux projections 2025. Le budget initial 2025 affiche une nouvelle fois un déficit budgétaire, stabilisé par rapport au BI 2024 et légèrement supérieur à celui prévu au BR II 2024.

(en €)	BI 2023	BR I 2023	BI 2024	BR I 2024	BR II 2024	BI 2025
Prévisions de recettes	12 298 218	12 501 300	13 400 494	13 538 904	13 590 904	13 540 132
Prévisions de dépenses (CP)	14 649 600	15 391 500	14 760 200	15 120 700	14 765 420	14 992 700
Solde budgétaire	-2 351 382	-2 890 200	-1 359 706	-1 581 796	-1 174 516	-1 452 568
Solde exécuté	-38 520					

Pour rappel, au titre des dépenses, la ventilation s'effectue sur trois destinations :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des crédits budgétaires est présenté en annexes I, II et III. L'annexe IV reprend quant à elle les prévisions d'encaissement et de décaissement des opérations non budgétaires et relevant de la seule comptabilité générale.

Après le vote du conseil d'administration, ce budget sera intégré dans le système d'information (SI) financier Y2 à compter du 1^{er} janvier 2025.

I. Prévisions des dépenses en AE et en CP et des recettes

➔ Au titre des dépenses :

Les crédits prévisionnels proposés au BI 2025 ont été établis au plus près des dépenses effectivement réalisables, d'une part en s'appuyant sur la consommation des exercices précédents, d'autre part au vu du contexte international et des besoins programmés sur l'exercice 2025. Par ailleurs, il a été tenu compte des opérations de la précédente PIC 2022-2024 restant à réaliser, ainsi que de celles relevant de la nouvelle programmation immobilière.

Ainsi, l'enveloppe d'AE prévue doit permettre de couvrir au plus près l'estimation des engagements fermes que l'établissement compte passer dans l'année 2025. L'enveloppe de CP a été évaluée compte tenu du rythme des engagements juridiques ; la prévision de CP comprend les prévisions de décaissements sur les engagements nouveaux et sur les engagements antérieurs (*restes à payer*).

➔ Au titre des recettes :

Les prévisions d'encaissement ont été évaluées pour chaque nature de recettes à savoir :

- les ressources propres (loyers, provisions pour charges, mises de masse, remboursements de trop-perçus) ;
- les autres financements de l'État (subvention DGDDI, dégrèvements d'impôts, parts-États et retour du compte d'affectation spéciale).

Au vu des besoins, ces prévisions, tant en dépenses qu'en recettes, pourront être réajustées en cours d'exercice 2025, au moyen d'un budget rectificatif. Le premier conseil d'administration de l'année 2025, qui devrait se tenir en mars, délibérera sur une appréciation plus fine des soldes budgétaires, à partir du compte financier 2024.

II. Évolution des principaux agrégats entre 2024 et 2025.

A. Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires, en annexe, présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BI par enveloppe de crédits limitatifs et, en recettes, les montants prévus sur l'exercice 2025.

➔ Les prévisions de dépenses :

Le BI 2025 enregistre une baisse de 4,6 % des autorisations d'engagement et une hausse de 1,4 % des crédits de paiement par rapport au BR II 2024. Ces dépenses se répartissent comme suit :

- **Les dépenses de fonctionnement** : elles atteignent un montant de **10 038 000 €** en AE (- 8,3 % par rapport au BR II 2024) et **10 251 700 €** en CP (- 1,3 % rapporté au BR II 2024). De manière générale, les dépenses de fonctionnement sont principalement affectées sur les destinations 1 et 2 par les fluides, les contrats d'entretien des parties communes, et les impôts.
- **Les dépenses d'investissement** : elles atteignent en AE **5 409 821 €** (+ 4,7 % par rapport au BR II 2024) et **4 741 000 €** en CP (+ 8,4 % rapporté au BR II 2024). L'année 2025 est marquée par le début d'une nouvelle PIC et la fin de la PIC 2022-2024, par conséquent de nombreuses opérations de travaux vont être engagées et décaissées.

Au regard de ces mouvements, les dépenses inscrites au BI 2025 sont de **15 447 821 € en AE et de 14 992 700 € en CP**, ventilées comme suit par nature :

(en €)	BR II 2024		BI 2025		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	10 949 500	10 391 720	10 038 000	10 251 700	-8,3%	-1,3%
Investissement	5 167 700	4 373 700	5 409 821	4 741 000	4,7%	8,4%
Total	16 117 200	14 765 420	15 447 821	14 992 700	-4,2%	1,5%

→ Les prévisions de recettes :

Elles s'élèvent à **13 540 132 €** (cf. *infra*) contre 13 400 494 € au BI 2024 et 13 590 904 € au BR II 2024.

Au vu de ces prévisions de recettes et de dépenses, le BI 2025 affiche **un solde budgétaire déficitaire** qui s'établit à **1 432 568 €**, supérieur au BR II 2024 du fait d'une légère augmentation des décaissements en investissement.

(en €)	BR II 2024	BI 2025	Variation BI/BR (en valeurs)	Variation BI/BR
Total des recettes (1)	13 590 904	13 540 132	-50 772	-0,4%
Total des dépenses (en CP) (2)	14 765 420	14 992 700	227 280	1,5%
Solde budgétaire (1)-(2)	-1 174 516	-1 452 568	-278 052	-23,67 %

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial issu de ce BI 2025 est **un bénéfice prévisionnel de 678 326 €**, en augmentation de 893 276 € par rapport aux prévisions du BR II 2024, qui prévoit une perte de 214 950 €.

Ce résultat de fonctionnement résulte des prévisions de produits et charges qui, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, atteignent respectivement 15 779 865 € et 15 101 539 €. En comptabilité patrimoniale, les dépenses d'investissement ne sont pas des charges de l'exercice et correspondent à une augmentation du patrimoine de l'établissement. De même, les financements reçus de l'État tels que les retours de CAS et les plans de relance ne constituent pas des produits de l'exercice.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement, qui désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité, augmente de 559 058 € pour atteindre **3 013 832 €** contre 2 454 774 € au BR II 2024. Elle découle du résultat prévisionnel décrit ci-dessus, les dotations et reprises sur amortissement ayant un impact proche de celui du BR II 2024.

Positive, elle contribue ainsi à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

E. Fonds de roulement et trésorerie

À ce stade, le montant inscrit en emplois (investissement) est prévu à hauteur de 4 698 460 € contre 3 195 572 € côté ressources, dont la CAF, générant ainsi une **diminution du fonds de roulement**. Cette dernière est estimée à **1 502 888 €**.

Le **fonds de roulement** est ainsi ramené à un montant prévisionnel de **6 598 426 €** à l'issue du BI 2025.

Quant à la trésorerie, arrêtée au 31 décembre 2023 à 10 427 953 €, elle a été estimée dans le BR II 2024 à 9 289 437 € au 31 décembre 2024. Le présent BI 2025 prévoit, sur cette base, que la trésorerie devrait atteindre **7 786 549 €** au 31 décembre 2025.

Trésorerie exécutée 2022	Trésorerie exécutée 2023	Trésorerie BR II 2024	Trésorerie BI 2025
10 469 321 €	10 427 953 €	9 289 437 €	7 786 549 €

Pour le BI 2025, les tableaux se basent sur la trésorerie établie lors du BR II 2024.

Au regard de la trésorerie, du fonds de roulement et des nouveaux engagements, la situation financière de l'établissement reste soutenable et les montants prévisionnels présentés ici seront affinés lors du BR I 2025 au regard de l'exécuté 2024.

L'élaboration du budget initial 2025 s'appuie sur l'évaluation exhaustive des engagements pris ou à prendre par l'établissement, mais également des recettes prévisibles à ce jour.

L'EPA Masse présente ainsi une programmation budgétaire qui lui permet d'honorer ses engagements et de prévoir leurs conséquences budgétaires.

ANNEXE I - Détail des dépenses par destinations

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

Evolution des crédits ouverts au BR II 2024 et BI 2025 (en €) sur la destination 1 :

En €	BR II 2024		BI 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	5 918 500	5 611 500	5 650 000	5 628 000	-4,54 %	0,29 %

Sous destination 1-1. Versements aux bailleurs

	SYNTHÈSE SOUS-DESTINATION « VERSEMENTS AUX BAILLEURS » (en €)					
Poste de dépense au sein de la sous-destination en €	Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Loyers, charges et régularisation de charges	772 739	709 904	865 000	865 000	865 000	865 000
Réservation de logements	58 000	40 000	525 000	218 000	300 000	278 000
TOTAL	830 739	749 904	1 390 000	1 083 000	1 165 000	1 143 000

A. Loyers et provisions

Ce poste de dépense concerne les loyers et les provisions pour charges relevant du parc locatif intermédiaire. Ils sont versés par l'établissement aux bailleurs. Au vu des consommations de l'année 2023 et des prévisions budgétaires 2024, il est proposé le montant suivant :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 800 000 €

B. Régularisation de charges

Ces dépenses correspondent à la différence annuelle entre les provisions pour charges versées par l'établissement aux bailleurs et les charges effectivement payées par ces derniers. Il est proposé de porter ce montant à 65 000 €.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 65 000 €

C. Réservation de logements

Ce poste de dépenses est prévu pour permettre l'engagement de nouvelles conventions de réservation ainsi que le paiement de conventions passées les années antérieures.

→ *Fonctionnement* : AE = 300 000 € / CP = 278 000 €

Sous destination 1-2. Versements aux locataires

Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
447 799	448 117	500 000	500 000	500 000	500 000

A. Régularisation des charges locatives

Le montant des crédits dévolus à la régularisation annuelle des charges du parc domanial est déterminé par la différence annuelle entre les provisions pour charges perçues par l'établissement et les charges effectivement payées par les locataires.

Pour 2025, il est proposé l'enveloppe suivante :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 325 000 €

B. Part État

Certaines dépenses d'entretien et de fonctionnement des immeubles sont communes à la DGDDI et à la Masse. Ces dépenses sont généralement avancées dans un premier temps par l'établissement et refacturées dans un second temps à l'État.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 150 000 €

C. Titres annulés des exercices précédents

La facturation des loyers étant centralisée et mensuelle, il se peut que certains appels de redevances d'occupation qui y ont été inclus se retrouvent sans objet après prélèvement. Si, au cours d'un même exercice et avant encaissement du titre de recette, un trop-perçu est constaté par l'établissement, il est possible de moduler le prélèvement à venir.

En revanche, lorsque le trop-perçu est relevé sur un exercice antérieur ou après encaissement du titre, seuls des remboursements, impliquant décaissements, peuvent être réalisés. Pour 2025, il est proposé de réserver à ce titre un montant de 25 000 € en AE et en CP.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 25 000 €

Sous destination 1-3. Fluides et énergies

Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
2 326 446	2 296 479	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000

Cette sous-destination, constituée des consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de fioul représente un poste de dépenses structurelles pour l'établissement. Une part non négligeable de ces dépenses est récupérée ultérieurement dans le cadre de la régularisation des charges locatives.

Compte tenu du ralentissement annoncé de l'inflation sur ce poste de dépense, il est proposé l'enveloppe suivante :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 2 700 000 €

Sous destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
43 935	41 579	150 000	150 000	50 000	50 000

Ce poste englobe les dépenses d'équipements de faible valeur et d'ameublement des logements collectifs, tant en *primo* équipement qu'en remplacement d'équipements existants.

Pour mémoire, cette enveloppe avait été augmentée en prévision des JOP 2024.

Pour cette année, il est proposé le montant suivant :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 50 000 €

Sous destination 1-5. Gardiennage et sécurité

En €	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	11 824	13 118	13 500	13 500	70 000	70 000

Cette sous-destination permet de garantir la continuité du gardiennage pendant les périodes de vacances des agents, en ayant recours à du personnel intérimaire.

Au vu de la consommation de l'exercice budgétaire 2023, des données 2024 dont nous avons actuellement connaissance, et afin de permettre des renforts ponctuels, il est proposé d'augmenter ces crédits à hauteur de 70 000 €.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 70 000 €

Sous destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

En €	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	1 024 312	1 039 780	1 165 000	1 165 000	1 165 000	1 165 000

Les contrats relatifs aux prestations de nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts nécessaires sur l'ensemble du parc domanial sont financés sur ce poste de dépenses et occasionnent une charge financière substantielle bien que neutralisée en partie sur l'exercice de l'année suivante, par la régularisation des charges locatives.

Les montants sont d'une part en AE pour couvrir les engagements fermes souscrits dans l'année 2025, qu'ils soient annuels ou pluriannuels, d'autre part en CP pour couvrir l'exécution des dépenses afférentes aux contrats d'entretien ou prestations ponctuelles.

Au regard, à la fois, du ralentissement de l'inflation sur cette typologie de dépenses et des données de consommation de l'exercice actuel, il est proposé l'enveloppe suivante :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 1 165 000 €

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

Évolution des crédits exécutés en 2023 et ouverts au BR II 2024 et BI 2025 (en euros) sur la destination 2 :

SDEST 2 (en €)	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025		Evolution en % BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 175 719	4 200 972	4 826 000	4 602 000	4 223 000	4 447 000	-12,49 %	-3,37 %
Investissement	2 713 714	3 820 630	5 155 700	4 361 700	5 397 821	4 729 000	4,70 %	8,42 %
TOTAL	6 889 433	8 021 602	9 981 700	8 963 700	9 620 821	9 176 000	-3,62 %	2,37 %

Sous destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Les dépenses afférentes à cette sous-destination affectent à la fois l'enveloppe *Fonctionnement* et l'enveloppe *Investissement*, afin de permettre la poursuite des opérations en cours et la mise en place de nouvelles opérations. Elles se répartissent comme suit :

- Les dépenses de fonctionnement recouvrent les travaux de rénovation, les rémunérations fixes des mandataires, la publicité des travaux à réaliser, ainsi que les déménagements temporaires éventuels.
- Les dépenses d'investissement sont constituées des travaux proprement dits, ainsi que des frais accessoires afférents à ceux-ci (rémunération variable des mandataires, diagnostics et études préalables, maîtrise d'œuvre, etc.).

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE		Fonctionnement (FCT) CP		Investissement (INV) AE		Investissement (INV) CP	
	BR II 24	BI 25	BR II 24	BI 25	BR II 24	BI 25	BR II 24	BI 25
Travaux PI < 2025	-	-	-	-	887 000	400 000	950 000	1 537 000
Travaux PIC 2025	-	-	-	-	3 300 000	4 051 210	2 363 000	2 402 000
RF	448 000	107 000	224 000	331 000	-	-	-	-
RV	-	-	-	-	186 000	346 611	186 000	190 000
Rénovations	725 000	400 000	725 000	400 000	-	-	-	-
Appel à projets transition écologique	-	-	-	-	192 500	-	192 500	-
Total	1 173 000	507 000	949 000	731 000	4 565 500	4 797 821	3 691 500	4 129 000

Ventilation des opérations de programmation immobilière (en €) :

Cette sous-destination reprend :

1. Les travaux de l'année 2025 soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la programmation immobilière cadre 2025-2028 : ils sont prévus pour 4 051 210 € en AE et 2 402 000 € en CP .
2. Les demandes de rénovations de logements, aussi soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la programmation immobilière 2025-2025 : pour 2025, il est proposé une enveloppe de 400 000 € en AE et CP.

3. Les travaux de PI votés avant 2025 dont la réalisation n'est pas encore achevée : il est prévu un montant prévisionnel de 400 000 € en AE et 1 537 000 € en CP afin de permettre à l'établissement d'achever les travaux des PI antérieures à 2024, et d'anticiper d'éventuelles hausse des devis initiaux..

Sous destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

En €	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	988 403	1 000 097	1 003 000	1 003 000	1 000 000	1 000 000
Investissement	363 038	282 094	590 200	670 200	600 000	600 000

Les bâtiments du parc domanial de l'établissement font l'objet de menus travaux dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments. Cet entretien est assuré par les services territoriaux et consomme des crédits de fonctionnement et d'investissement.

Sur la période 2022-2025, ce poste fait l'objet d'un abondement annuel de 500 000 € pour permettre aux services territoriaux d'effectuer certains travaux, dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie (FACV). L'exercice 2025 marquant la fin du dispositif, il est proposé de fixer l'enveloppe à 600 000 € afin de pouvoir engager et mener à leur terme certaines opérations n'ayant pu être initiées sur les exercices précédents.

Au titre de cette année, la ligne « investissement » traduira uniquement les dépenses financées par le fonds d'amélioration du cadre de vie (FACV) au titre de l'exercice budgétaire.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 1 000 000 €

→ *Investissement* : AE = CP = 600 000 €

Sous destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
2 293 927	2 293 927	2 650 000	2 650 000	2 716 000	2 716 000

Cette sous-destination constitue un poste de dépense structurel de l'établissement. Ainsi, en 2023 elle représentait 18 % de la totalité des CP décaissés.

La fiscalité supportée par l'établissement comprend :

1. les taxes foncières, dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
2. pour une part plus résiduelle les taxes d'habitation des logements vacants (THLV) perçues sur un certain nombre de territoires.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 2 500 000 €

Concernant le marché d'assurance, au vu de nos consommations de 2024, il est prévu 216 000 € AE/CP par pour cette sous-destination :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 216 000 €

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

Les crédits ouverts au BI 2025 (en €) marquent une baisse sur la destination 3, par rapport au BR II 2024. Ils sont ventilés comme suit :

En €	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	171 318	183 446	205 000	178 220	165 000	176 700	-19,51 %	-0,85 %
Investissement	14 226	24 437	12 000	12 000	12 000	12 000	0,00 %	0,00 %
TOTAL	185 544	207 883	217 000	190 220	177 000	188 700	-18,43 %	-0,80 %

Sous destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Exécuté 2023 en €		BR II 2024	BI 2025
AE	CP	AE/CP	AE/CP
7 291	5 365	10 000	10 000

Ces crédits de fonctionnement supportent d'éventuelles dépenses de fournitures administratives et de communication. Ils sont portés à 10 000 €.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 10 000 €

Sous destination 3-2. Frais de mission et de réception

Exécuté 2023 en €		BR II 2024	BI 2025
AE	CP	AE/CP	AE /CP
810	810	5 000	15 000

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont notamment retracés dans cette sous-destination. Les frais liés à l'organisation de certaines formations à destination des élus sont également repris dans cette catégorie.

Il est proposé d'inscrire 15 000 € sur ce poste de dépense afin de permettre l'organisation d'un séminaire regroupant les services territoriaux.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 15 000 €

Sous destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Exécuté 2023 en €		BR II 2024		BI 2025	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
63 900	67 415	60 000	33 220	10 000	21 700

Pour 2025, les crédits inscrits dans cette sous-destination regroupent :

- 1) Des frais divers à hauteur de 5 000 € en AE/CP ;
- 2) Les dépenses afférentes à la certification des comptes de l'établissement qui s'élèvent à 11 700 € de CP pour cette année 2025 ;
- 3) 5 000 € en AE/CP au titre d'une formation annuelle en pathologie du bâtiment.

Tableau récapitulatif :

En €	AE 2025	CP 2025
Frais divers	5 000	5 000
Flash Compta (Commissariat aux comptes)	0	11 700
Formation pathologie du bâtiment	5 000	5 000
TOTAL (en €)	10 000	21 700

Sous destination 3-4. Informatique

En €	Exécuté 2023		BR II 2024		BI 2025	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	89 921	101 294	115 000	115 000	115 000	115 000
Investissement	14 226	24 437	12 000	12 000	12 000	12 000

Les crédits dévolus à l'informatique recouvrent plusieurs composantes :

- la maintenance des applications déjà utilisées par les services (Y2, Ulis, Immos.net et Sirepa) ;
- les coûts complémentaires de développement des nouveaux progiciels.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 109 000 €

→ *Investissement* AE = CP = 12 000 €

Sous destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Cette sous-destination regroupe essentiellement les frais de recouvrement d'huissier et, dans une moindre mesure, les pénalités de retard (*intérêts moratoires*).

Au vu de l'exécuté 2023, il est proposé un montant de 15 000 €, soit la même enveloppe que celle prévue au BR II 2024.

Exécuté 2023		BR II 2024	BI 2025
AE	CP	AE/CP	AE/CP
9 396	8 562	15 000	15 000

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 15 000 €

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous-destination 3-4. Informatique

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

ANNEXE III - LES RECETTES

Les recettes de l'établissement sont catégorisées en *recettes propres* et en *autres financements de l'État*. Elles représentent un total prévu de **13 540 132 €** pour l'exercice 2025 contre 13 590 904 € au BR II 2024, et 13 400 494 € au BI 2024.

Les recettes globales 2025 présentées ci-après sont en très légère baisse par rapport à celles prévues au BR II 2024.

I. Recettes propres

L'ensemble des recettes propres de l'établissement s'élève à **12 140 132 €** pour l'année 2024.

Exécuté 2023 en €	BR II 2024	BI 2025	Variation BI/BR
11 467 005	11 494 494	12 140 132	5,6%

A. Loyers

La prévision du montant des redevances d'occupation pour l'année 2025 devrait atteindre, sur une hypothèse de douze mois d'encaissements, **8 528 553 €**. Elle résulte d'une augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2025 de **3,26 %** pour l'ensemble des cités domaniales.

Cette prévision de recettes se répartit comme suit :

- 8 111 744 € au titre des loyers du parc domanial ;
- 416 809 € au titre des loyers du parc locatif.

B. Provisions pour charges

Le montant prévisionnel des provisions pour charges à percevoir est proposé à hauteur de 3 000 000 €.

C. Produits annexes

L'établissement perçoit diverses recettes, accès aux antennes TV essentiellement, versées par les locataires de ses logements. Cette recette est estimée à hauteur de 5 000 €.

Depuis 2021, l'établissement perçoit le remboursement d'un prêt consenti au profit d'un bailleur à hauteur de 240 000 €, dans le cadre d'une convention de réservation rue de l'Église à Paris. Échelonné sur dix ans, l'échéancier prévoit ainsi un remboursement à hauteur de 24 000 € par an.

Le loyer du terrain de la rue de Thionville rapportera 31 779 € à l'établissement. Ce terrain a été loué à I3F dans le cadre d'un bail qui organise la construction et la location de logements à destination des douaniers pendant une durée déterminée.

Enfin, comme pour l'exercice précédent, sont attendus des retours liés à la gestion courante de l'établissement : régularisation de charges locatives et reversements de fonds par les mandataires, pour 70 000 €.

L'ensemble des produits annexes représente donc un total de 131 579 €.

D. Indemnisation des assurances

L'indemnisation des sinistres de la part des assurances au bénéfice de l'établissement est évaluée à 50 000 €.

E. Les premières mises de Masse

Les premières mises de Masse sont évaluées à 60 000 €.

F. Produits issus des ventes de biens relevant du patrimoine propre de l'établissement

Le produit de vente de l'ancienne caserne de gendarmerie de Port-Saint-Louis-Rhône devrait rapporter 370 000 € à l'établissement.

II. Autres financements de l'État

Exécuté 2023 en €	BR II 2024	BI 2025	Variation BI/BR
1 312 937	2 096 410	1 400 000	-33,2%

A. Subvention de la DGDDI

Le montant de la subvention versée par la DGDDI à la Masse en 2025 est prévu pour 500 000 €.

B. Fonds d'amélioration du cadre de vie (FACV)

La mise en place du fonds d'amélioration du cadre de vie le 4 avril 2022 conduit à prévoir une subvention supplémentaire de 500 000 € pour 2025, comme en 2024. Cette somme correspond à un quart de la somme de 2M€ allouée à la Masse pour les années 2022 à 2025.

C. Part-État

L'établissement perçoit de la DGDDI des remboursements fondés sur une répartition du coût de fonctionnement de locaux partagés. L'EPA paie dans un premier temps l'intégralité des charges (sous-destination 1-2 *versements aux locataires*) et récupère auprès de l'État dans un second temps la proportion dont il a la charge.

Ces recettes sont évaluées à 180 000 € pour 2025, au regard de l'exécution des années antérieures. Cette estimation est la contrepartie des prévisions de décaissements effectués pour les parts-État dans la sous-destination 1-2. Cette dernière se répercute par conséquent sur les sommes que l'État doit restituer à l'établissement.

D. Dégrèvements d'impôts

Une hypothèse de dégrèvement à hauteur de 220 000 € est prévue au regard des montants perçus sur les exercices 2023 et 2024.

ANNEXE IV : Les opérations non budgétaires

Conformément aux règles de la GBCP, ces opérations n'ont pas d'impact budgétaire, que cela soit en encaissements ou en décaissements. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles affectent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

I. Les dépôts de garantie

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Pour l'année 2025, étant donné que les loyers augmentent du fait de l'IRL, l'augmentation est répercutée sur les dépôts de garantie.

Dépôts de garantie et cautions en € (comptes 16 511 et 16 518)	2023 (exécuté)	2024 (BR II)	2025 (BI)	Écart 2024/2025	Variation 2024/2025
Encaissements	174 826	176 000	181 740	5 740	3,26 %
Décaissements	134 575	140 000	144 560	4 560	3,26 %

II. Les prêts et emprunts

Dans le cadre du projet de construction de 10 logements douaniers au Marin avec la SIMAR, l'établissement consent à accorder un prêt de 350 000 €, cette somme étant échelonnée sur plusieurs années. En 2025, il est prévu de verser 87 500 €, soit la somme prévue à la signature de la convention.

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois du BI 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP		0,00	0,00
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		0,00	0,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

[illegible]

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2023		Montants BR II 2024		Montants BI 2025		Ecart entre le BI 2025 Et le BR II 2024		Montants Compte financier 2023	Montants BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR II 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	12 779 942	13 590 904	13 540 132	-50 772	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension													Subvention pour charges de service public
									1 312 937	2 096 410	1 400 000	-696 410	Autres financements de l'Etat
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 032 092	8 973 395	10 949 500	10 391 720	10 038 000	10 251 700	-911 500	-140 020				-	Autres financements publics
									11 467 005	11 494 494	12 140 132	645 638	Recettes propres
												-	
Intervention												-	Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
Investissement	2 727 940	3 845 067	5 167 500	4 373 700	5 409 821	4 741 000	242 321	367 300					Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	11 760 032	12 818 462	16 117 000	14 765 420	15 447 821	14 992 700	-669 179	227 280	12 779 942	13 590 904	13 540 132	-50 772	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)									38 520	1 174 516	1 452 568		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BI 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BI 2025

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	0	0	5 650 000	5 628 000					5 650 000	5 628 000
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 223 000	4 447 000			5 397 821	4 729 000	9 620 821	9 176 000
Destination 3 : « fonctions support »			165 000	176 700			12 000	12 000	177 000	188 700
TOTAL	0	0	10 038 000	10 251 700	0	0	5 409 821	4 741 000	15 447 821	14 992 700
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BI 2025

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		1 400 000			12 140 132				13 540 132
TOTAL	0	1 400 000	0	0	12 140 132	0	0	0	13 540 132
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			1 452 568

TABLEAU 4
Équilibre financier Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecarts entre le BI 2025 Et le BR II 2024	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecarts entre le BI 2025 Et le BR II 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	38 520	1 174 516	1 452 568	278 052					Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	130 425	140 000	232 060	92 060	171 966	176 000	181 740	5 740	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	875 741				831 352				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 044 686	1 314 516	1 684 628	370 112	1 003 318	176 000	181 740	5 740	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)					41 368	1 138 516	1 502 888	364 372	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)									dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 044 686	1 314 516	1 684 628	370 112	1 044 686	1 314 516	1 684 628	370 112	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6

Situation patrimoniale Budget Initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2025 Et le BR II 2024	PRODUITS	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2025 Et le BR II 2024
Personnel	0	0	0	0	Subventions de l'Etat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 696 059	15 280 806	15 101 539	-179 267	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 354 394	14 065 856	14 779 865	714 009
TOTAL DES CHARGES (1)	14 696 059	15 280 806	15 101 539	-179 267	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 354 394	15 065 856	15 779 865	714 009
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	658 335		678 326	678 326	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		214 950		-214 950
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 280 806	15 779 865	499 059	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 280 806	15 779 865	499 059

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2025 Et le BR II 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	658 335	-214 950	678 326	893 276
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 604 663	4 889 086	4 849 839	-39 247
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 283 321	2 219 362	2 239 733	20 371
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	625 231		95 400	95 400
- produits de cession d'éléments d'actifs			370 000	370 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	413 093			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 191 815	2 454 774	3 013 832	559 058

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2025 Et le BR II 2024	RESSOURCES	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2024 Et le BR I 2023
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	3 191 815	2 454 774	3 013 832	559 058
Investissements	3 453 650	4 373 700	4 466 400	92 700	Financement de l'actif par l'État	51 300	744 410		-744 410
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 725			
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	130 425	140 000	232 060	92 060	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	171 966	176 000	181 740	5 740
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 584 075	4 513 700	4 698 460	184 760	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 422 806	3 375 184	3 195 572	-179 612
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	161 269	1 138 516	1 502 888	364 372

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2023	BR II 2024	Montants BI 2025	Ecart entre le BI 2024 Et le BR I 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-161 269	-1 138 516	-1 502 888	-364 372
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-119 901			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-41 368	-1 138 516	-1 502 888	-364 372
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	9 239 830	8 101 314	6 598 426	-1 502 888
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 188 123	-1 188 123	-1 188 123	
Niveau final de la TRESORERIE	10 427 953	9 289 437	7 786 549	-1 502 888

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	9 289 437	8 977 552	9 351 681	8 706 704	8 974 939	9 096 852	9 542 922	9 516 955	9 656 933	10 322 339	9 370 929	8 809 398	-1 022 849
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	300 772	1 401 871	782 598	1 520 039	877 981	1 325 906	1 034 936	923 150	1 342 489	1 136 684	1 334 780	1 558 927	13 540 132
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	24 729	160 640	17 174	355 691	43 104	17 601	164 671	25 630	207 629	172 879	164 641	45 611	1 400 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	276 042	1 241 231	765 423	1 164 348	834 877	1 308 306	870 265	897 520	1 134 860	963 805	1 170 139	1 513 316	12 140 132
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	4 734	9 539	16 709	10 189	16 787	15 344	10 505	25 753	23 628	17 498	13 055	18 000	181 740
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements	4 734	9 539	16 709	10 189	16 787	15 344	10 505	25 753	23 628	17 498	13 055	18 000	181 740
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	305 506	1 411 411	799 306	1 530 228	894 768	1 341 250	1 045 441	948 902	1 366 117	1 154 182	1 347 835	1 576 926	13 721 872
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	612 547	1 027 349	1 429 352	1 252 336	765 045	886 661	1 060 667	794 492	680 863	2 091 265	1 898 954	2 493 168	14 992 700
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	388 303	629 394	888 262	808 152	544 403	505 286	618 432	491 248	480 404	1 714 645	1 399 352	1 783 820	10 251 700
Intervention													-
Investissement	224 245	397 955	541 090	444 184	220 641	381 376	442 236	303 244	200 459	376 620	499 602	709 348	4 741 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	4 844	9 933	14 931	9 656	7 811	8 518	10 741	14 432	19 848	14 327	10 412	106 607	232 060
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87 500	87 500
Dépôts et cautionnements	4 844	9 933	14 931	9 656	7 811	8 518	10 741	14 432	19 848	14 327	10 412	19 107	144 560
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	617 392	1 037 282	1 444 283	1 261 992	772 855	895 180	1 071 408	808 924	700 711	2 105 592	1 909 366	2 599 775	15 224 760
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-311 885	374 129	-644 976	268 235	121 912	446 071	-25 967	139 978	665 406	-951 410	-561 531	-1 022 849	-1 502 888
SOLDE CUMULE (1) + (2)	8 977 552	9 351 681	8 706 704	8 974 939	9 096 852	9 542 922	9 516 955	9 656 933	10 322 339	9 370 929	8 809 398	7 786 549	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision			Prévision 2025										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2025	AE consommées les années antérieures à 2025	AE reprogrammées ou reportées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	TOTAL des AE ouvertes en 2025	CP ouverts les années antérieures à 2025	CP consommés les années antérieures à 2025	CP reprogrammés ou reportés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	TOTAL des CP ouverts en 2025	AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2025 et plan de résilience	Personnel	0																
	Fonctionnement	8 407 461	8 007 461	8 007 461		400 000		8 007 461	8 007 461		0			400 000				
	Intervention	0																
	Investissement	24 831 000	24 431 000	24 431 000		400 000	400 000	25 331 000	24 431 000		1 537 000	1 537 000						
Total PI <2023		33 238 461	32 438 461	32 438 461	-	800 000	400 000	33 338 461	32 438 461	-	1 537 000	1 537 000	-		-	-	-	-
PI 2025 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	107 000				107 000	107 000	-	-		331 000	331 000		224 000				
	Intervention	-					-		-			-						
	Investissement	4 051 210				4 051 210	4 051 210				2 402 000	2 402 000		1 649 210				
Total PI 2023		4 158 210	-	-	-	4 158 210	4 158 210	-	-	-	2 733 000	2 733 000		1 873 210				
Total opérations de PI (fonctionnement)		8 514 461	8 007 461	8 007 461	-	507 000	107 000	8 007 461	8 007 461	-	331 000	331 000		624 000				
Total opérations de PI (investissement)		28 882 210	24 431 000	24 431 000	-	4 451 210	4 451 210	25 331 000	24 431 000	-	3 939 000	3 939 000		1 649 210				
Total opérations de PI		37 396 671	32 438 461	32 438 461	-	4 958 210	4 558 210	33 338 461	32 438 461	-	4 270 000	4 270 000		2 273 210				
Réservation de logements	Personnel	0					-											
	Fonctionnement	1 043 000	743 000	743 000		300 000	300 000	218 000	218 000		278 000	278 000						
	Intervention	0					-											
	Investissement	0					-											
Total réservation de logements		1 043 000	743 000	743 000	-	300 000	300 000	218 000	218 000	-	278 000	278 000	-	-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	9 557 461	8 750 461	8 750 461	-	807 000	407 000	8 225 461	8 225 461	-	609 000	609 000	-	624 000	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	28 882 210	24 431 000	24 431 000	-	4 451 210	4 451 210	25 331 000	24 431 000	-	3 939 000	3 939 000	-	1 649 210	-	-	-	-
TOTAL		38 439 671	33 181 461	33 181 461	-	5 258 210	4 858 210	33 556 461	32 656 461	-	4 548 000	4 548 000	-	2 273 210	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Prévision			Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics**		2 096 410	1 400 000	900 000	900 000	900 000
	Autres financements***		11 494 494	12 140 132			
	Total Op.1	-	13 590 904	13 540 132	900 000	900 000	900 000
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	2 096 410	1 400 000	900 000	900 000	900 000
	Ss total autres financements	-	11 494 494	12 140 132	-	-	-
	TOTAL	-	13 590 904	13 540 132	900 000	900 000	900 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BR II 2024	BI 2025
	1	Niveau initial de restes à payer	5 033 975	6 385 555
	2	Niveau initial du fonds de roulement	9 239 830	8 101 314
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-1 188 123
	4	Niveau initial de la trésorerie	10 427 953	9 289 437
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	10 427 953	9 289 437
	5	Autorisations d'engagement	16 117 000	15 447 821
	6	Résultat patrimonial	-214 950	678 326
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	2 454 774	3 013 832
	8	Variation du fonds de roulement	-1 138 516	-1 502 888
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	36 000	-50 320
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-1 174 516	-1 452 568
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-36 000	50 320
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 138 516	-1 502 888
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 138 516	-1 502 888
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16	Variation des restes à payer	1 351 580	455 121
	17	Niveau final de restes à payer	6 385 555	6 840 676
	18	Niveau final du fonds de roulement	8 101 314	6 598 426
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-1 188 123
	20	Niveau final de la trésorerie	9 289 437	7 786 549
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	9 289 437	7 786 549
			Comptabilité budgétaire	Comptabilité générale